

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 13 décembre 2012

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un

concours pour le développement urbanistique du lieu-dit «Gare sud»;

ouï le rapport de la Commission du Plan de zones;

ouï le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de Fr. 328'860.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'organisation du concours;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 328'860.-.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer

La secrétaire:

Mireille Tacheron